

ACTION URGENTE

ALGÉRIE. LE JOURNALISTE HASSAN BOURAS A ÉTÉ LIBÉRÉ

Le journaliste algérien Hassan Bouras a été libéré le 17 janvier 2017 après que sa peine a été réduite en appel à six mois d'emprisonnement avec sursis.

Le 17 janvier, la Cour d'appel d'El Baydah a réduit la peine d'**Hassan Bouras**, un journaliste algérien, à six mois d'emprisonnement avec sursis.

Le 28 novembre 2016, le tribunal de première instance de la ville d'El Bayadh, dans l'ouest algérien, a déclaré coupable le journaliste Hassan Bouras, en raison d'une interview vidéo d'habitants qui affirment que de hauts responsables de l'appareil judiciaire et sécuritaire de la ville ont reçu des pots-de-vin et incarcéré des innocents pour des accusations forgées de toutes pièces. Le tribunal a déclaré le journaliste coupable de complicité d'outrage à un auxiliaire de justice, à des agents de la force publique et à un corps constitué, au titre des articles 144 et 146 du Code pénal. Il a également été déclaré coupable de pratique illégale d'une profession légalement réglementée (Article 243) pour avoir enregistré une interview vidéo, diffusée sur Al Magharibia, chaîne privée de télévision satellite qui jouit d'une forte audience dans le pays.

Condamné à un an de prison et à des amendes, Hassan Bouras avait fait appel de sa condamnation. Il a passé environ six semaines en détention dans la prison d'El Bayadh.

Amnesty International continuera de suivre l'évolution de cette affaire.

Merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels. Aucune action complémentaire n'est requise de la part du réseau Actions urgentes.

Ceci est la première mise à jour de l'AU 280/16. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/MDE28/5299/2016/fr/>

Nom : Hassan Bouras

Homme

Informations complémentaires sur l'AU 280/16, MDE 28/5570/2017, 10 février 2017

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

